



**République du Sénégal**



**Systeme des Nations Unies**

## **Cérémonie officielle des Assises Nationales de l'Education et de la Formation**

-----000-----

## **Allocution du Systeme des Nations Unies au Sénégal**

-----000-----

**Madame Ann Therese Ndong-Jatta Directrice de l'UNESCO**

**Représentante de Madame Bintou Djibo, Coordonnatrice  
Résidente du Systeme des Nations Unies au Sénégal**

**King Fadh Palace, Dakar, le 28 Aout 2014**

- **Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal**
- **Monsieur le Premier Ministre**
- **Mesdames/Messieurs les membres du Gouvernement**
- **Mesdames/Messieurs les Membres du Parlement**
- **Mesdames/Messieurs les Membres du corps diplomatiques accrédités à Dakar y compris les Chefs d'agences du Système des Nations Unies**
- **Mesdames/Messieurs, les Elus locaux**
- **Mesdames/Messieurs les Chefs religieux et coutumiers**
- **Mesdames/Messieurs, les Représentants des Organisations de la société civile, des Organisations syndicales**
- **Mesdames/Messieurs, Honorables invités**

C'est un immense honneur et un grand plaisir pour moi de prononcer l'allocution du Système des Nations Unies au Sénégal au nom de la Coordinatrice Résidente, Mme Bintou Djibo, actuellement hors du pays, à l'occasion de ce moment solennel et combien important dans la vie et dans l'agenda de développement d'un pays : **les Assises Nationales de l'Education et de la Formation** plus de trente ans après les Etats Généraux de l'Education!

Je n'ai pas besoin de convoquer ici les grandes théories de construction d'une Nation ni de présenter les résultats des travaux de recherche des sociologues, économistes ou pédagogues pour démontrer que le secteur de l'Education et de la Formation est la clé du DEVELOPPEMENT. Je rappelle simplement que toutes les grandes Nations, tous les pays développés ont misé sur la disponibilité de ressources humaines

qualifiées. Miser, c'est investir pour une vision ; et gagner, c'est avoir une stratégie claire et opérationnelle à partir d'outils et de mécanismes fonctionnels inclusifs et durables ! Cette hypothèse se vérifie dans les pays du Nord mais aussi, plus près de nous, dans les pays émergents du continent africain comme l'Ile Maurice, l'Afrique du Sud ou le Cap-Vert.

**Excellence Monsieur le Président de la République**, le Système des Nations Unies, par ma voix, félicite le Sénégal et l'encourage dans la voie de la transparence et de l'équité que vous avez tracée et qui est en très bonne voie de concrétisation à différents niveaux par vos collaborateurs dans le Gouvernement.

C'est pourquoi, le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement 2012-2016 s'est inspiré des documents programmatiques nationaux dont le Programme Sénégal Emergent (PSE), est le plus récent et constitue un condensé des programmes sectoriels parmi lesquels le Programme d'Amélioration de la Qualité de l'Equité et de la Transparence (PAQUET) dans l'Education. Le Plan Cadre est une réponse collective du SNU aux principaux défis de développement du Sénégal, identifiés dans le Document de Politique Economique et Sociale (DPES) et renforcé par l'évaluation des avancées en direction des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Il a été récemment réajusté avec l'avènement du Programme Sénégal Emergent (PSE). Tenant compte des leçons du passé, l'équipe pays s'évertue à concentrer le maximum d'efforts et de ressources dans les domaines où elle dispose d'avantages comparatifs réels. Il se concentre sur trois axes stratégiques de coopération approuvés par l'ensemble des acteurs nationaux et par les partenaires au développement. Il s'agit de :

- La création d'opportunités pour le développement économique du monde rural ;
- L'amélioration de l'accès équitable des populations (hommes et femmes) aux droits et aux services sociaux de base, la protection sociale et le développement durable ;
- Le renforcement de la gouvernance au niveau central et local en appui au développement humain durable.

L'éducation, est à juste titre, bien positionnée dans l'axe stratégique « *Services sociaux de base* » avec un portefeuille de soixante-trois millions treize milles huit-cent soixante-quinze dollars américain soit environ trente milliards neuf cent million FCFA.

**Excellence Monsieur le Président de la République** le Sénégal a beaucoup fait en matière d'éducation

- d'abord par la place accordée à l'Education dans le PSE - ce programme qui vous est si cher –
- et ensuite par le budget alloué à l'éducation en 2012 estimé à plus de 40% du budget de l'Etat hors dépenses communes à tous les secteurs

Ce qui propulse le pays dans le top 5 des pays africains qui investissent le plus dans l'Education et, indéniablement, vers ceux qui ont résolument opté pour une croissance économique et une société du savoir si l'efficacité interne et externe est au rendez-vous.

Sous ce rapport, il est très **étonnant** voir **incroyable** qu'un pays qui a des documents programmatiques aussi solides que le PSE, qui consacre 6% de son PIB à l'Education et à la Formation - contre 4,6% pour la moyenne africaine - soit toujours au rang de 154<sup>ème</sup> sur 187 pays dans le classement de l'Indice de Développement Humain (IDH) et parmi les 9 pays les plus éloignés de l'Indice de Développement de l'Education (IDE) même si à l'horizon 2015, le Sénégal aura enregistré une des plus fortes améliorations depuis 1999 en augmentant la valeur de son IDE de plus de 25 % d'après publications respectives du PNUD et de l'UNESCO.

Toutefois, le Sénégal réalise des avancées significatives dans l'objectif 2 aussi bien pour l'Education pour Tous (EPT) que pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) – *Enseignement Primaire Universel pour tous les Enfants en 2015* - avec un taux brut de scolarisation au primaire de 93% en 2011 et un indice de parité de 1.1 favorable aux filles mais un taux d'achèvement de 65.9%.

Je ne vais pas reprendre ici tous les statistiques de l'Education, mais on sait que les déperditions ne font que croître dans la pyramide éducative.

**Excellence Monsieur le Président de la République** le SNU voudrait attirer votre attention sur le fait que :

- le taux d'analphabétisme au Sénégal est encore de 51.3 % dont 69.% de femmes selon ANDS 2011; connaissant le poids de cet indicateur dans le calcul de l'IDH et de l'IDE, il n'y a guère de surprise quant au rang qu'il occupe dans le tableau de bord international rendu par l'IDH et l'IDE ! Il y'a urgence !
- Le rapport des assises démontre le niveau élevé et méritant de la contribution des ménages et qui les place comme deuxième bailleur de l'Education après l'Etat ; il y'a là également problème si cette contribution des ménages est corrélée au 53% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté ! L'analyse effectuée par le CRES en 2013 sur la pauvreté, l'inégalité et le genre a fait ressortir qu'avec la réduction des écarts entre les ménages riches et les ménages pauvres, les dépenses publiques d'éducation primaire sont réparties de façon presque uniforme entre les ménages. Cependant les ménages les plus riches reçoivent une proportion des ressources d'éducation plus importantes proportionnellement à leur poids dans la population scolarisable (14,68%) selon l'ESPS (2011). Les questions d'équité deviennent brûlantes et préoccupantes dans ce cas !

Où vont les ressources de l'Etat ? Est-ce que ceux qui en ont le plus besoin sont les premiers bénéficiaires ? Il y'a nécessité de changer de paradigmes ; comment arriver à une effectivité de l'obligation scolaire de 10 ans si les ménages doivent payer autant ?

C'est dans ce sens que le SNU soutient globalement les recommandations issues des présentes Assises Nationales mais ne peut s'empêcher d'insister sur certaines questions amorcées certes dans les recommandations, mais qui méritent d'être mises en exergue du fait de leur poids dans de la situation de l'éducation dans le pays.

Parmi ces recommandations **Excellence Monsieur le Président de la République**, permettez-moi de citer :

- La nécessité de poursuivre l'opérationnalisation de la politique éducative et la dotation de chaque sous-secteur de l'éducation et de la formation, aussi bien formelle que non formelle, d'une politique sous sectorielle opérationnelle soutenable et crédible ;
- La concentration et l'accroissement des efforts autour de la question enseignante afin que tout le système éducatif, soit doté d'enseignants imbus de valeurs citoyennes et d'éthique forte, qualifiés, motivés et en nombre suffisant ;
- La dotation des secteurs insuffisamment pris en compte tels que l'Education de Base des Jeunes et des Adultes incluant l'alphabétisation et les Daara, le Développement Intégré de la Petite Enfance et la formation professionnelle et technique en ressources suffisantes dans une perspective d'Education bilingue, de ressources suffisantes pour atteindre les objectifs d'accès et de qualité de l'Education conformément aux conclusions des travaux de recherche ; la formation professionnelle et technique reste le pilier fondamental du développement et de la gestion de la démographie; elle est gage de stabilité politique et économique dans sa dimension politique de jeunesse et insertion et emploi.

- La pacification de l'espace scolaire et Universitaire, un retour aux valeurs, à la déontologie, au Sport et l'option d'une Gouvernance vertueuse et transparente ; ce point nous donne l'occasion, avec votre permission **Excellence**, de saluer la volonté politique du Ministre de l'éducation avec son équipe pour avoir opté pour la transparence et l'équité, très bien rendus à travers le PAQUET ; la façon dont le ministre a dernièrement traité le scandale des fraudes au concours d'entrée des élèves maitres dans les Centres Régionaux de Formation des Personnels de l'Education, force notre respect et mérite les encouragements de tout le Système des nations Unies.

Je ne saurai terminer **Excellence**

- Sans féliciter chaleureusement l'équipe des Assises de l'éducation toute responsabilité confondue et décerner une mention spéciale au Président des assises, au président du Comité scientifique et au comité d'organisation pour leur sens du partenariat et la vision éclairée avec laquelle ils ont travaillé.
- Je réitérer ici et maintenant l'engagement du SNU à continuer de soutenir votre politique et à ne ménager aucun effort pour contribuer à la dotation du Sénégal de ressources humaines de qualité à travers l'éducation et la formation.
- En 2015, la communauté internationale évaluera les progrès et d'emblée, le Sénégal est retenu parmi par l'UNESCO comme pays africains champion sur l'objectif relatif à la parité fille et garçon et sur les mécanismes de coordination de programme sectoriel.

Je vous remercie pour votre attention.